

Zeitschrift: Défis / proJURA
Herausgeber: proJURA
Band: 2 (2004)
Heft: 8: Protection des données

Artikel: Favoriser l'utilisation des techniques de l'information et de la communication dans l'Arc jurassien
Autor: Frutiger, Céline
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-824158>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 14.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Favoriser l'utilisation des techniques de l'information et de la communication dans l'Arc jurassien

L'Arc jurassien, comme la quasi-totalité des régions périphériques, connaît des difficultés structurelles notamment dans les domaines économique et social.

De plus, la nouvelle politique régionale de la Confédération le conduit à se positionner, pour rester concurrentiel, comme une région dynamique et apprenante.

Les technologies de l'information et de la communication (TIC) sont donc une des opportunités à saisir pour participer au développement économique et social de la Suisse en tant qu'acteur à part entière. Et cela malgré une position décentrée par rapport à l'axe d'urbanisation Genève-Zurich. Ces nouvelles techniques doivent en effet lui permettre de valoriser et de renforcer ses atouts, particulièrement en favorisant la mise en réseau des diverses populations, des nombreuses PME et des multiples institutions qui la composent.

Une démarche ambitieuse

Le Groupe de concertation des régions LIM de l'Arc jurassien (GCLIM) propose un concept visant à développer et promouvoir l'utilisation des TIC, cela dans le même esprit que MovingAlps (<http://www.movingalps.ch>) le fait dans les régions alpines des Grisons, du Tessin et du Valais.

La structure, dont le GCLIM souhaite la création, aurait pour mission de mettre en place des conditions-cadres permettant la réalisation des quatre mesures suivantes:

- Renforcer les activités existantes.
- Exploiter de nouvelles opportunités (création de clusters).

- Améliorer les services de proximité.
- Favoriser la mise en réseau des acteurs politiques et socio-économiques.

L'institution à mettre en place doit traduire concrètement cela de multiples façons, décrites brièvement ci-après.

Promotion des TIC

Dans l'Arc jurassien, les potentialités sur ce plan sont encore insuffisamment connues des institutions, des entreprises et de la population. Une action de promotion de ces technologies vise avant tout à en généraliser, sinon en banaliser l'usage. Une telle démarche postule un accès garanti sur l'ensemble du territoire à des réseaux de télécommunications performants, ce qui peut occasionnellement exiger des interventions politiques (lobbying) auprès des opérateurs.

Identification de projets porteurs de développement

La multiplication des outils de (télé)communication et la généralisation de l'accès aux réseaux ne suffisent pas encore à assurer un développement régional. Il est indispensable que soient conçues et mises en œuvre des applications qui impliquent et favorisent l'usage de

ce potentiel. Il s'agit ici essentiellement d'identifier les projets TIC qui peuvent apporter une plus-value à la région en termes de développement.

Conception de nouveaux projets

Les bons projets (dans le sens décrit ci-dessus) peuvent manquer dans l'Arc jurassien. Or, si un besoin se manifeste, l'institution susmentionnée se préoccupera de concevoir les projets nécessaires à la région et d'en trouver les porteurs. Une veille technologique en cette matière doit permettre de tirer profit des expériences acquises dans d'autres régions pour les adapter à nos besoins.

Coordination des projets

Il y a beaucoup à gagner, dans le domaine des TIC, à mettre en réseau les différents acteurs économiques et sociaux de la région. L'interconnexion de ceux-ci doit favoriser la coordination de projets, éviter les doublons, générer des synergies et obtenir des économies d'échelle.

Aide à la mise en œuvre de projets

La mise en œuvre de projets, pourtant intéressants, se

heurte souvent à de nombreux obstacles et difficultés. Pour contribuer à rendre ces projets réalisables, il est nécessaire de soutenir leurs porteurs par la mobilisation des compétences et parfois par la recherche de financements.

Accessibilité élargie

Pour éviter l'apparition d'une société à deux vitesses, notamment dans l'utilisation des TIC, il faut soutenir particulièrement tous les projets (en termes de formation et de localisation) qui facilitent l'accessibilité d'un large public à ces technologies.

Agir sans retard

L'Arc jurassien doit s'intéresser au potentiel de développement économique et social qu'offre l'usage généralisé des TIC dans la région.

Les collectivités publiques sont concernées en premier lieu, car elles doivent assurer la mise en place des conditions-cadres de ce développement, en particulier l'accessibilité aux réseaux de télécommunication à grand débit sur l'ensemble du territoire.

Elles ont également pour mission de garantir à la population une offre de formation tant de base que continue, notamment dans les TIC. Il leur appartient encore de soutenir

Par
Céline Frutiger

Economiste d'entreprise HEG, adjointe au Service économique de la Ville de La Chaux-de-Fonds, Céline Frutiger s'occupe essentiellement de développement régional et participe aux travaux du Groupe de concertation des régions LIM de l'Arc jurassien.



la recherche et l'innovation dans ce domaine, car l'évolution constante et rapide de ces technologies aurait vite marginalisé les sociétés qui se contenteraient de gérer leurs acquis initiaux.

Il existe une autre raison, tout aussi contraignante, à mettre en œuvre une concertation «arcjurassienne». La rentabilité de certaines infrastructures, nécessaires au dévelop-

pement des TIC, passe par des économies d'échelle, des concentrations d'investissements et une coordination de compétences.

Toutes choses qui doivent être convenues «à l'interne» si l'Arc jurassien ne veut pas, au mieux, se voir imposer ces choix et, au pire, être mis totalement à l'écart des avantages concurrentiels de ces nouvelles techniques.

Et il y a urgence à mettre ce projet en œuvre. Nous avons déjà mentionné le préjudice que pourrait subir l'Arc jurassien en ne s'engageant pas à temps dans la diffusion et la maîtrise des TIC.

De plus, au niveau fédéral, il est encore possible de bénéficier de soutiens financiers à la réalisation de telles entreprises. Mais la source pourrait se tarir assez rapidement. Les

premiers demandeurs, surtout pour des projets pilotes, seront les premiers servis.

Alors foin des susceptibilités et des préséances cantonales ou communales. On ne peut pas en l'occurrence «laisser du temps au temps». L'Arc jurassien doit s'unir s'il entend constituer demain autre chose qu'une aimable et douce zone de détente et de loisirs pour urbains stressés.



IMPRIMERIE DU DÉMOCRATE SA

**Toujours
une longueur
d'avance.**

6, route de Courroux
2800 Delémont
Tél. 032 421 18 18
Fax 032 421 19 00
technique@democrate.ch
www.democrate.ch



PHOTOGRAPHIE: ROGER MEIER